

Commerce spécialisé : un mois d'août légèrement positif après un mois de juillet en baisse

Au mois d'août, l'activité des magasins des enseignes du commerce spécialisé (*) du panel Procos se termine en très légère hausse de + 1,5 % par rapport à août 2023. L'été s'est donc mieux terminé qu'il n'avait commencé (- 2,5 % en juillet 2024 vs 2023).

Toutefois, comme chaque mois, cette moyenne masque des réalités sectorielles différentes avec une dynamique forte pour les enseignes de la **beauté-santé** (+ 9,2 %) et dans une moindre mesure mais soutenue tout de même pour les secteurs **cadeaux-jouets-culture** à + 4,1 %. Les enseignes de sport ont bénéficié de l'ambiance générée par les JO avec des ventes dynamiques également (+ 4,5 %).

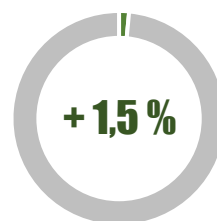
Alors que l'évolution de la fréquentation des points de vente en France (**) était fortement négative en juillet à - 5,9 %, elle a été plus favorable en août à + 0,8 % par rapport à 2023. Notons toutefois que cette évolution est demeurée négative en Ile-de-France et en Normandie alors qu'elle a progressé dans les autres régions par rapport à août 2023. A Paris, cette évolution est restée négative à - 2,2 %.

L'activité en magasins des autres secteurs terminent le mois d'août soit en très légère hausse (+ 0,7 % en alimentaire spécialisé) soit en baisse par rapport à août 2023 ; c'est le cas de l'**habillement** à - 0,4 %, et de la **maison** (- 1,5 %).

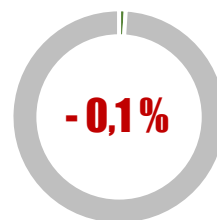
La **restauration** est également en baisse à - 1,4 %. L'organisation des JO n'aura finalement pas dynamisé, en moyenne en France, l'activité des restaurateurs mais ce résultat médiocre est notamment généré par une forte baisse à Paris à - 7,2 %, une partie des restaurateurs ayant bénéficié des jeux, mais le reste de la capitale était très largement désert.

Évolution des chiffres d'affaires du commerce spécialisé Magasins à surface égale

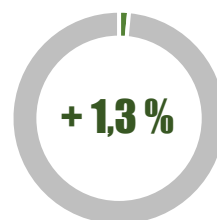
Évolution des ventes magasins du commerce spécialisé
août 2024 vs août 2023 *



Évolution cumulée du CA magasins du commerce spécialisé sur la période juillet-août en France 2024*



Évolution cumulée du CA des magasins sur la période janvier-août 2024 vs 2023*



* Source : panel Procos

Contacts presse :

Emmanuel LE ROCH, Délégué Général - emmanuel.le.roch@procos.org

Sophie MADIGNIER, Directrice Marketing - sophie.madignier@procos.org

31, rue du 4 septembre - 75002 Paris - Tél. : 01 44 88 95 60 ■ club@procos.org ■ www.procos.org

En plus de la restauration, l'impact négatif de l'organisation des jeux à Paris est notable dans le secteur de **l'alimentaire spécialisé** dont les ventes magasins sont en baisse de -7,5 % dans Paris centre par rapport à août 2023, contre une légère hausse (+ 0,7 %) sur l'ensemble de la France, soit un écart de 7 %.

Sur la période juillet-août, en cumul sur deux mois, l'activité des magasins du commerce spécialisé est en baisse de - 1 % par rapport à 2023 pour la France.

En cumul à fin août depuis le début de l'année 2024, l'activité des magasins du commerce spécialisé a augmenté de 1,3 % par rapport à 2023 soit moins que l'inflation qui reste supérieure à 2 % et certains secteurs tels que l'habillement (- 3,5 %) et l'équipement de la maison (- 4 %) sont en baisse cumulée.

Septembre marque le début des mois les plus importants commercialement pour une grande partie des enseignes, le résultat annuel des entreprises en dépend.

La préoccupation des acteurs porte sur la consommation des prochains mois, celle-ci dépendant fortement de la confiance, de l'ambiance générale et de la prise en compte, par les consommateurs de la réduction sensible de l'inflation qui redonne normalement des marges de pouvoir d'achat. Toutefois, le comportement demeure fortement impacté par les incertitudes et le manque de confiance en l'avenir et certains secteurs de l'équipement de la maison restent très dépendant de difficultés consécutives aux problèmes du secteur du logement.

Alors que **Michel BARNIER** vient d'être nommé Premier ministre et compose son gouvernement, **Procos** :

- **attend la nomination d'un ministre du commerce afin de reprendre les travaux en cours** pour créer les conditions d'une transformation du commerce et ses acteurs,
- **est prêt à faire avancer rapidement certains dossiers importants** :
 - Le premier d'entre eux est, bien entendu, **le vote par le Parlement de la loi de simplification** afin d'accompagner et de faciliter la transformation des commerçants de toutes tailles. Cela permettrait notamment de mettre en place immédiatement d'indispensable mensualisation des loyers commerciaux au sujet duquel toutes les parties se sont accordées mais qui, sans loi, est mis en œuvre de manière marginale !
 - **Seconde urgence : s'assurer que tous les acteurs respectent tous les mêmes règles, en particulier les grandes plateformes internationales.** Le sujet est urgent car les mesures doivent intervenir avant que les comportements inéquitables ne détruisent une partie importante du tissu commercial ; or le risque est avéré dès à présent.

(*) 80 enseignes interrogées sur leur performance en France

(**) Observatoire Procos/Stackr de la fréquentation des magasins